

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 17 septembre 2015 relatif à la nomination des membres représentant les organisations d'employeurs et syndicales de marins et les organisations d'employeurs et syndicales de gens de mer autres que marins (navigation maritime commerciale, pêche maritime et cultures marines)

NOR : DEVT1518827A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu l'article L.5543-1-1 du code des transports;

Vu le décret n° 2015-918 du 27 juillet 2015 relatif aux conventions et accords collectifs des gens de mer et à la composition et au fonctionnement de la Commission nationale de la négociation collective maritime,

Arrête :

Article 1^{er}

Le directeur des affaires maritimes ou son représentant est nommé président de la Commission nationale de la négociation collective maritime.

Article 2

M. Christophe EOCHE-DUVAL, conseiller d'État, est nommé vice-président de la Commission nationale de la négociation collective maritime.

Article 3

Sont nommés membres de la Commission nationale de la négociation collective maritime (navigation maritime commerciale, pêche maritime et cultures marines).

I. – AU SEIN DE LA SECTION NAVIGATION MARITIME COMMERCIALE

a) Représentants des organisations d'employeurs de marins

Membres titulaires

M. Alain COATANHAY, Armateurs de France.

Mme Virginie COSTEL, Armateurs de France.

M. Philippe FRANCOIS, Armateurs de France.

Mme Johanna PONT, Armateurs de France.

M. Marc PRATESI, Association professionnelle des entreprises de remorquage.

Mme Lydie BERTOLA, Association professionnelle des entreprises de remorquage.

M. François ALLAINMAT, Groupement des armateurs de services publics maritimes de passage d'eau.

Mme Patricia TROADEC, Groupement des armateurs de services publics maritimes de passage d'eau.

Membres suppléants

Mme Cécile BELLORD, Armateurs de France.
M. Ganor GINAT, Armateurs de France.
Mme Évelyne ILIOU, Armateurs de France.
M. Vincent PINEL, Armateurs de France.
M. Yann JAMET, Armateurs de France.
M. Christophe MAGUIN, Armateurs de France.
Mme Anne CADIEUX, Armateurs de France.
M. Bertil CHAMBON, Association professionnelle des entreprises de remorquage.
Mme Anne LE SAUX, Association professionnelle des entreprises de remorquage.
Mme Véfa KERDONCUFF, Groupement des armateurs de services publics maritimes de passage d'eau.
M. Marc NANNARONE, Groupement des armateurs de services publics maritimes de passage d'eau.
Mme Véronique GARCIA, Groupement des armateurs de services publics maritimes de passage d'eau.
M. Gérard BOUCHET, Groupement des armateurs de services publics maritimes de passage d'eau.

b) Représentants des organisations syndicales de marins

Membres titulaires

M. Jean-Philippe CHATEIL, Syndicat des officiers de la marine marchande UGICT-CGT.
M. Michel LE CAVORZIN, Fédération nationale des syndicats maritimes CGT.
Mme Fanny CROAJOU, Fédération nationale des syndicats maritimes CGT.
M. Jean-Paul CORBEL, Union fédérale maritime CFDT.
Mme Delphine DE FRANCO, Union fédérale maritime CFDT.
Mme Iphise ESMIEU, Syndicat national des personnels navigants et sédentaires de la marine marchande CFTC.
M. Jean-Pierre TERAL, Fédération de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services Force ouvrière FEETS-FO.
M. Patrice LE VIGOUROUX, Syndicat national des cadres navigants de la marine marchande CFE-CGC.

Membres suppléants

M. André DENOU, Syndicat des officiers de la marine marchande UGICT-CGT.
Mme Émilie LEMARECHAL, Syndicat des officiers de la marine marchande UGICT-CGT.
M. Frédéric ALPOZZO, Fédération nationale des syndicats maritimes CGT.
Mme Caroline MARZIN, Fédération nationale des syndicats maritimes CGT.
M. Christophe CHARIER, Fédération nationale des syndicats maritimes CGT.
M. Stéphane KERHOAS, Union fédérale maritime CFDT.
Mme Corine ARCHAMBAUD, Union fédérale maritime CFDT.
M. Pierre-Yves ABOMNES, Union fédérale maritime CFDT.
Mme Corinne LE FOLL, Union fédérale maritime CFDT.
M. Jean LECA-PIEDINOVI, Syndicat national des personnels navigants et sédentaires de la marine marchande CFTC.
Mme Véronique LANDI-FOTI, Syndicat national des personnels navigants et sédentaires de la marine marchande CFTC.
Mme Laure GRIFFO, Syndicat national des cadres navigants de la marine marchande CFE-CGC.
M. MAUPOINT DE VANDEUIL, Syndicat national des cadres navigants de la marine marchande CFE-CGC.

c) Représentants des organisations d'employeurs de gens de mer autres que marins

Membres titulaires

M. Thierry DOLL, Confédération générale des petites et moyennes entreprises.
M. Dominique PICARD, Union nationale des professions libérales.

d) Représentants des organisations syndicales de gens de mer autres que marins

Membres titulaires

M. Michel LE CAVORZIN, Confédération générale du travail (CGT).
M. Thierry LE GUEVEL, Confédération française démocratique du travail (CFDT).
M. Jérémy GUENEC, Confédération générale du travail-Force ouvrière (FO).
M. Marc PREBOT, Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).
M. Jean-Emmanuel CREPIN, Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC).

Membres suppléants

Mme Corine ARCHAMBAUD, Confédération française démocratique du travail (CFDT).
M. David TANGUY, Confédération française démocratique du travail (CFDT).
Mme Marion FRITZ, Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).
M. Philippe POIRIER, Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).
M. Daniel-Paul ROSES, Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC).
Mme Christine LABAT, Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC).

II. – AU SEIN DE LA SECTION PÊCHE MARITIME ET CULTURES MARINES

a) Représentants des organisations d'employeurs de marins

Membres titulaires

Mme Axelle BODMER, Union des armateurs à la pêche de France.
M. Jean-Yves LABBE, Union des armateurs à la pêche de France.
M. Frédéric CHARRIER, Fédération française des syndicats professionnels maritimes.
Mme Catherine LUCCHINI, Fédération française des syndicats professionnels maritimes.
M. Christophe FLAMENT, Syndicat national des artisans patrons pêcheurs CFTC.
M. Philippe DUVAL, Syndicat national des marins pêcheurs artisans CGT.
Mme Sylvie ROUX, Syndicat maritime des pêcheurs artisans CFDT.
M. Louis FERRERO, Syndicat national des chefs d'entreprise à la pêche maritime.
M. Goulven BREST, Syndicat national des employeurs à la conchyliculture.

Membres suppléants

M. Marc GHIGLIA, Union des armateurs à la pêche de France.
Mme Soazic PALMER LE GALL, Union des armateurs à la pêche de France.
M. Xavier LEDUC, Union des armateurs à la pêche de France.
Mme Roxane PORCHER, Union des armateurs à la pêche de France.
M. Éric BLANC, Fédération française des syndicats professionnels maritimes.
Mme Agnès MARIE, Fédération française des syndicats professionnels maritimes.
M. Guy MIRETTE, Fédération française des syndicats professionnels maritimes.
M. Luc RAMET, Syndicat national des artisans patrons pêcheurs CFTC.
Mme Virginie COUSIN, Syndicat national des artisans patrons pêcheurs CFTC.

Mme Véronique COURTIAU, Syndicat national des marins pêcheurs artisans CGT.
M. Philippe NOWE, Syndicat national des marins pêcheurs artisans CGT.
M. Alain COUDRAY, Syndicat maritime des pêcheurs artisans CFDT.
Mme Chantal JAOLANE, Syndicat maritime des pêcheurs artisans CFDT.
M. Michel ROUANES, Syndicat national des chefs d'entreprise à la pêche maritime.
Mme Florence BOURHIS-MADEC, Syndicat national des employeurs à la conchyliculture.
M. Frank JACOB, Syndicat national des employeurs à la conchyliculture.

b) Représentants des organisations syndicales de marins

Membres titulaires

M. Serge LARZABAL, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
Mme Claude PERSON, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
M. Marc PLANAS, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
Mme Marie-Françoise EUZEN, Union fédérale maritime CFDT.
Mme Hélène LION, Union fédérale maritime CFDT.
M. Jean THIEBAUT, Union fédérale maritime CFDT.
M. Bruno DACHICOURT, Union nationale des syndicats de marins pêcheurs CFTC.
Mme Claire MACHURAT, Union nationale des syndicats de marins pêcheurs CFTC.
M. Lilian TORRES, Fédération de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services Force ouvrière FEETS-FO.

Membres suppléants

M. Jean-Paul GUYADER, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
Mme Laurence PLANAS, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
M. Christophe DOMEQ, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
Mme Nathalie LEFEBVRE, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
M. Manuel LIBERTI, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
Mme Brigitte PELLOIS, Fédération nationale des syndicats maritimes des marins CGT.
M. Thierry KERZERHO, Union fédérale maritime CFDT.
M. Patrick ANDRO, Union fédérale maritime CFDT.
Mme Véronique ARCHANGE, Union fédérale maritime CFDT.
Mme PETIT Nathalie, Union nationale des syndicats de marins pêcheurs CFTC.
M. Patrick FRANCOIS, Union nationale des syndicats de marins pêcheurs CFTC.
M. Alain GUILLOT, Union nationale des syndicats de marins pêcheurs CFTC.

Article 4

L'arrêté du 20 avril 2010 portant nomination à la Commission nationale de la négociation collective de la marine marchande (navigation de commerce et pêche maritime) est abrogé.

Article 5

La directrice des affaires maritimes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 17 septembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice des affaires maritimes,
R. BREHIER